

# CATALOGUE DES FORMATIONS des Côtes d'Armor

2019



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
*des Côtes d'Armor*

**OFFRES SPÉCIALES**  
pour tout nouveau permis !



# DEUX ARMURIERS *à votre disposition.*

- Vente armes neuves et occasions.
- Optiques, réglage, mise à conformité.
- Tous les équipements du chasseur et du chien.

**Ouvert du lundi au samedi**

ZC du Chêne Vert - 22190 PLERIN (Face à Brico Dépôt)

TEL : 02 96 78 71 70 - [acpdir22@orange.fr](mailto:acpdir22@orange.fr)

# La chasse se transmet !

De plus en plus de chasseurs prennent conscience que la gestion des territoires est le prélude indispensable à la gestion des espèces. Forts de ces milliers d'heures de bénévolat effectuées chaque année sur notre département, les chasseurs n'ont pas à rougir de leur implication dans la « vraie » écologie de territoire.

Néanmoins, notre société évolue et il est aujourd'hui indispensable que chaque chasseur soit à la pointe de toutes les missions dévolues à la Fédération des chasseurs, qu'elles soient obligatoires ou facultatives.

La formation est un axe fort de notre schéma départemental 2017-2022. Au fil des pages de ce catalogue, retrouvez les 19 formations proposées par votre Fédération et ses partenaires. Parmi celles-ci, six nouveautés : Perfectionnement au tir à l'arme rayée, réglementation des armes, ateliers et journée culinaires, découverte de la chasse au vol et du gibier d'eau.

La participation à une formation doit faire l'objet d'une **inscription préalable obligatoire**, au plus tard 7 jours avant la date choisie.

Pour vous inscrire, il vous suffit de retourner le **bulletin unique** au secrétariat de la Fédération.

Ce catalogue est distribué à l'ensemble des chasseurs du département. Je lance d'ores et déjà un appel à de nouveaux partenaires souhaitant figurer dans le catalogue 2020. Si vous souhaitez vous faire connaître, n'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor en vue d'intégrer le futur catalogue.

La formation est une opportunité offerte à tous les chasseurs...

A vous d'en profiter !

Yvon Méhauté  
*Président*



# Bulletin d'inscription 2019

NOM - Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone ..... Mail .....

Je souhaite m'inscrire à :

Cochez la (ou les) session(s) de votre choix

FORMATIONS	Sommaire	↓	Date souhaitée	Coût
Chasse accompagnée	p.5	<input type="checkbox"/>	Date :	Gratuit
Permis de chasser	p.6	<input type="checkbox"/>		
Sécurité à la chasse	p.7	<input type="checkbox"/>	Date :	20 €
Perfectionnement au tir à l'arme rayée	p.8	<input type="checkbox"/>	Date :	30 €
Chasse d'été du grand gibier et du renard	p.10	<input type="checkbox"/>		15 €
Piégeur agréé	p.11	<input type="checkbox"/>	Date :	40 €
Régulation à tir des corvidés	p.12	<input type="checkbox"/>		10 €
Garde-particulier	p.13	<input type="checkbox"/>		50 €
Chasse à l'arc	p.14	<input type="checkbox"/>		
Certificat de capacité d'élevage	p.15	<input type="checkbox"/>		20 €
Initiation à la recherche au sang	p.16	<input type="checkbox"/>		20 €
Fonctionnement d'une association de chasse	p.17	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Atelier culinaire n°1 (pigeon/bécasse)	p.18-19	<input type="checkbox"/>		55 €
Atelier culinaire n°2 (terrines)	p.18-19	<input type="checkbox"/>		55 €
Journée culinaire (chevreuil)	p.18-19	<input type="checkbox"/>		130 €
Découverte de la chasse au vol	p.20	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Découverte de la chasse du gibier d'eau	p.20	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Hygiène de la venaison	p.21	<input type="checkbox"/>	Date :	Gratuit
Règlementation des armes	p.21	<input type="checkbox"/>		Gratuit
Brevet grand gibier	p.22	<input type="checkbox"/>		

Fait à .....,  
le .....

Signature du candidat :

**Pour ces formations, vous devez contacter la Fédération pour recevoir un formulaire d'inscription officiel**

Pour les autres formations, formulaire à retourner à :  
Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor  
La Prunelle - BP 214 - 22192 PLERIN Cedex  
Merci de fournir un seul chèque par formation et par participant

**Cuisiner le gibier : s'inscrire au minimum 15 jours avant la date souhaitée**



# Chasse accompagnée

## Programme

- Simulation d'une partie de chasse au petit gibier en respectant toutes les règles de sécurité lors du tir, des franchissements d'obstacles et des déplacements.
- Simulation d'une partie de chasse au grand gibier en respectant toutes les règles de sécurité lors de la prise du poste, du tir en respectant l'angle de sécurité et lors des déplacements.
- Positionnement aux côtés d'un partenaire de chasse.

**Lors de la formation, le candidat doit être accompagné de son tuteur (titulaire du permis de chasser depuis plus de 5 ans et dont le permis a été validé pour la saison cynégétique en cours).**

**Demi-journée**  
matin ou après-midi

### Objectif

Obtenir une autorisation de chasser accompagné pour une durée d'un an non renouvelable.

### Public

Formation à partir de 14 ans (pas de limite d'âge). La présence de l'accompagnateur est indispensable.

### Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

### Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

### Coût

Gratuit

### Dates de formation

- Lundi 8 juillet
- Mercredi 28 août
- Jeudi 29 août
- Vendredi 30 août

de 9h à 12h  
ou 14h à 17h



# Permis de chasser

2

**Journées**  
non consécutives

## Objectif

Suivre les formations théoriques et pratiques obligatoires avant de se présenter à l'examen du permis de chasser.

## Public

Formation et examen à partir de 15 ans révolus (permis délivré par l'ONCFS à partir de 16 ans révolus)

## Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

## Modalités d'inscription

Dossier à retirer auprès du secrétariat ou sur internet : [www.chasserenbretagne.fr/fdc22/](http://www.chasserenbretagne.fr/fdc22/)

## Coût

46 €  
(31 € pour les mineurs)

## Deux formations obligatoires :

- Une formation en groupe (journée complète)
- Une formation individuelle (demi-journée)

## Sessions

**Session 1 :** formation en groupe les 7, 8, 9, 11 et 12 janv. et formation individuelle les 9, 11 et 12 février ;  
**examen du 13 au 15 février**

**Session 2 :** formation en groupe les 4, 5, 7, 8, 9, 11 et 12 mars et formation individuelle les 17, 18 et 23 avril ;  
**examen les 24, 25, 26, 30 avril**

**Session 3 :** formation en groupe les 6, 13, 14, 16, 17, 18 mai et formation individuelle les 6, 7 et 8 juin ;  
**examen du 11 au 14 juin**

**Session 4 :** formation en groupe les 20, 21, 23, 24, 25 et 27 mai et formation individuelle les 28, 29 juin et 1<sup>er</sup> juillet ;  
**examen du 2 au 5 juillet**

**Session 5 :** formation en groupe les 22, 23, 25, 26, 27 et 29 juillet et formation individuelle les 6, 7 et 9 septembre ;  
**examen du 10 au 13 septembre**

**Session 6 :** formation en groupe les 23, 24, 26, 27 et 28 septembre et formation individuelle les 25, 26 et 28 octobre ;  
**examen du 29 au 31 octobre**

**Session 7 :** formation en groupe les 18, 19, 21, 22 et 24 octobre et formation individuelle les 20, 22 et 23 novembre ;  
**examen du 25 au 27 novembre**



# Sécurité à la chasse

GLOMEL

1  
Journée



## Programme

### Formation théorique (en salle)

- Témoignages d'accidents de chasse ;
- Statistiques des accidents ;
- Règles de sécurité.

### Formation pratique (parcours du permis de chasser)

- Manipulation d'arme (franchissement d'obstacles, chargement...);
- Balisage des angles de tir (30°).

*Les personnes formées à la sécurité en 2019 et ayant éprouvé leur arme au stand de tir fédéral de « Botsay » auront la possibilité de participer aux chasses organisées sur le massif départemental d'Avaugour Bois Meur (15 à 20 journées de chasse, dans la mesure des places disponibles).*

### Objectif

Identifier les comportements dangereux et aider les responsables à organiser des battues dans des conditions de sécurité optimales.

### Public

Chasseurs, responsables de battues

### Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

### Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

### Coût

20 € (repas et documentation compris)

### Nombre de places

20 par session (minimum de 10 inscrits)

### Intervenant

Technicien FDC

### Dates de formation

- Vendredi 12 avril
- Samedi 20 avril
- Samedi 4 mai
- Mardi 25 juin
- Mardi 9 juillet
- Lundi 26 août
- Mardi 3 septembre
- Samedi 21 septembre
- Mardi 1<sup>er</sup> octobre
- Mercredi 9 octobre

de 8h30 à 17h

# Perfectionnement au tir à l'arme rayée

1  
Journée

## Objectif

Faire en sorte que le chasseur soit plus sûr pour lui-même et autrui, qu'il soit habile dans la manipulation de l'arme et adroit au tir.

## Public

Chasseurs en possession d'une arme rayée

## Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

30 € (repas compris)

## Nombre de places

12 (minimum de 6 inscrits)

## Intervenants

Technicien FDC 22, membre de l'ADCGG22

## Dates de formation

- Jeudi 2 mai
- Vendredi 10 mai

de 9h à 17h30

NOUVEAUTÉ

## Programme

- Sécurité : quatre principes de sécurité à respecter, présentation de l'arme, port de l'arme ;
- Habileté : trois manipulations élémentaires, différentes positions de tir ;
- Adresse : 5 principes fondamentaux, balistique.



# **GROUPE BS ASSURANCES**

**Assureur Partenaire  
de votre Fédération**

**“Toutes les Assurances pour la Chasse”**

- **Responsabilité civile du chasseur**
- **Dommmages aux chiens**
- **Armes de chasse**
- **Organisateur de chasse**
- **Relais de chasse**
- **Protection individuelle du chasseur**

Adresse email : [contact@assurance-chasse.eu](mailto:contact@assurance-chasse.eu)

site internet : [www.assurance-chasse.eu](http://www.assurance-chasse.eu)

BP51 - 77103 MEAUX CEDEX

Tél. 01 60 09 43 43 - Fax 01 60 09 43 44

N° ORIAS : 15004905

# Chasse d'été du grand gibier et du renard



**Demi-journée**  
matin ou  
après-midi

## Objectif

Initier les candidats aux prélèvements d'été du chevreuil et du renard.

## Public

Chasseurs

## Lieu

Centre de formation de « Botsay », à GLOMEL

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

15 € (munitions fournies)

## Intervenant

Technicien FDC22

## Nombre de places

7 candidats par demi-journée (minimum de 5 inscrits)

## Date de formation

Samedi 6 avril

de 9h à 12h30 ou 14h à 17h30

## Programme

### FORMATION THÉORIQUE & PRATIQUE

#### Cadre réglementaire et législatif

- Règlementation et connaissance des espèces ;
- Techniques de chasse et sécurité.
- Equipements ;
- Statistiques des accidents de chasse ;
- Responsabilités civiles et pénales.

#### Formation pratique de tir sur cible

- Différentes techniques ;
- Monter sur un mirador avec une arme ;
- Positions de tir.

# Piégeur agréé

PLÉRIN

## Programme

### FORMATION THÉORIQUE & PRATIQUE

#### THÉORIE (1<sup>ère</sup> journée)

- Législation relative au piégeage ;
- Présentation des différentes catégories de pièges ainsi que leurs spécificités réglementaire ;
- Biologie des différentes espèces qu'un piégeur est susceptible de rencontrer ;
- Sensibilisation sanitaire ;
- Droits et devoirs du piégeur ;
- Connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés.

#### PRATIQUE (2<sup>ème</sup> journée)

- Sentier de piégeage avec pose des pièges en conditions réelles ;
- Manipulation des pièges, reconnaissance des empreintes...
- Présentation de l'APA 22 ;
- Contrôle des connaissances.



**2**  
Journées  
consecutives

#### Objectif

Suivre la formation préalable à la délivrance d'un agrément préfectoral de piégeur.

#### Public

Formation accessible à partir de 15 ans, l'agrément de piégeur sera accordé à partir de 16 ans.

#### Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

#### Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

#### Coût

40 € (repas et documentation compris)

#### Nombre de places

30 par session (minimum de 15 inscrits)

#### Intervenants

Technicien FDC, association des piégeurs agréés des Côtes d'Armor (APA22)

#### Dates de formation

- Vendredi 15 et samedi 16 mars
  - Vendredi 30 et samedi 31 août
- de 9h à 18h

# Régulation à tir des corvidés

## Objectif

Réguler les becs droits, en particulier la corneille noire, redoutable prédateur pour la faune sauvage.

## Public

Agriculteurs et chasseurs désireux de réguler les corvidés

## Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

10 €

## Nombre de places

30 par session  
(minimum de 10 inscrits)

## Intervenant

Technicien FDC22

## Date de formation

Samedi 6 avril  
de 9h à 13h

1  
matinée



## Programme

### Cadre réglementaire et législatif

- Périodes ;
- Modalités de chasse et de destruction ;
- Moyens autorisés ;
- Espèces concernées.

### Présentation de la méthode

- Matériel nécessaire ;
- Conseils pour une bonne efficacité ;
- Conseils de sécurité.



# Garde-chasse particulier

2

**Journées**  
consécutives

## Programme

Tout garde-chasse particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi des modules 1 et 2 qui comportent des notions juridiques de base, les droits et les devoirs du garde-particulier.

### Module 1

- Bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires ;
- Police judiciaire et ses agents ;
- Procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès-verbaux) ;
- Infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines) ;
- Déroulement de l'instruction des procédures judiciaires.

### Module 2 : Police de la chasse

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunistique et de ses habitats ;
- Règlementation de la chasse ;
- Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier ;
- Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

### Objectif

Pour obtenir l'agrément, le garde-particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi du module 1. Puis la spécialisation en garde-chasse particulier s'obtient avec un certificat de suivi du module 2 « police de la chasse ».

### Public

Candidats ayant 18 ans au minimum le jour de la formation

### Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

### Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

### Coût

50 € (repas et documentation compris)

### Nombre de places

40 par session  
(minimum de 15 inscrits)

### Intervenants

Technicien FDC 22, gendarmerie, ONCFS, Association et Fédération des gardes-particuliers

### Dates de formation

Vendredi 6 septembre  
et samedi 7 septembre  
de 9h à 17h



# Chasse à l'arc

1  
journée

## Objectif

Obtenir l'attestation obligatoire à la pratique de la chasse à l'arc.

## Public

Toute personne désirant pratiquer ce mode de chasse. Il n'est pas nécessaire de posséder le permis de chasser pour suivre la formation. Possibilité, dès 15 ans, de suivre le dispositif « *chasse à l'arc accompagnée* ».

## Lieu

SAINT-AIGNAN (sous réserve de modification)

## Modalités d'inscription

Dossier à retirer auprès du secrétariat ou sur internet : [www.chasserenbretagne.fr/fdc22/](http://www.chasserenbretagne.fr/fdc22/)

## Coût

40 € (repas et documentation compris)

## Nombre de places

30 par session (minimum de 15 inscrits)

## Intervenants

Techniciens FDC Bretagne, associations bretonnes de chasseurs à l'arc

Possibilité d'amener votre matériel sous votre responsabilité

## Renseignements :

Fédération régionale des chasseurs de Bretagne  
([frcbretagne@chasseurdefrance.com](mailto:frcbretagne@chasseurdefrance.com) ou 02 96 58 06 34)

## Dates de formation

- Samedi 6 avril
- Samedi 22 juin
- Lundi 26 août
- Jeudi 24 octobre

de 9h à 17h

## Programme

### THÉORIE

- Pourquoi chasser à l'arc ?
- Choix du matériel ;
- Conditions de tir ;
- Différents modes de chasse à l'arc ;
- Sécurité à la chasse.

### PRATIQUE

- Différentes techniques de tir ;
- Tir sur cible fixe, 3D, au sol et au vol ;
- Conseils de l'après tir.



# Certificat de capacité d'élevage

1  
Journée  
et demie



## Objectif

Obtenir un justificatif de connaissances pour exercer une activité d'éleveur individuel (lapin, faisan, perdrix).

## Public

Tout public

## Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

20 € (repas du vendredi midi compris)

## Nombre de places

30 par session  
(minimum de 10 inscrits)

## Intervenants

Techniciens FDC 22, ONCFS, Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), enseignant

## Dates de formation

Vendredi 7 juin (de 9h à 17h)  
et samedi 8 juin (matin)

## Programme

### THÉORIE (vendredi)

- Textes et réglementations spécifiques ;
- Établissements et élevages d'agrément ;
- Conditions de détentions ;
- Biologie des principales espèces concernées : lapins, faisans, perdrix, sangliers et cervidés ;
- Présentation d'un projet d'élevage et du conventionnement fédéral.

### PRATIQUE (samedi matin)

En fonction de la spécificité choisie :

- Visite d'un parc d'élevage de lapins de garenne ou
- Visite d'installations d'élevage de faisans / perdrix.

# Initiation à la recherche au sang

1  
Journée

## Objectif

Permettre aux chasseurs et aux piqueux de comprendre le mécanisme pour faire appel à un conducteur de chien de sang.

## Public

Chasseurs

## Lieu

Pavillon de chasse de la Boulaie - Massif d'Avaugour Bois-Meur

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

20 € (repas et documentation compris)

## Nombre de places

30 par session  
(minimum de 15 inscrits)

## Intervenants

Technicien FDC22, UNUCR

## Date de formation

Samedi 27 avril  
de 9h à 17h30

## Programme

### FORMATION THÉORIQUE & PRATIQUE

#### THÉORIE (matin)

- Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et préconisations en matière de gibier blessé ;
- Associations de recherche ;
- Réactions du gibier blessé et indices de blessures ;
- Contrôle de tir ;
- Usage du plomb sur le tir du chevreuil ;
- Chien de recherche : matériel et éducation ;
- Appel à un chien de sang : précautions préalables, informations utiles ;
- Sécurité en recherche, rôle des accompagnateurs, armes et munitions utilisées, tir à balle et ricochets.

#### PRATIQUE (après-midi)

- Usage du plomb sur le tir du chevreuil ;
- Démonstration de tir sur carcasse de gibier ;
- Contrôle de tir, recherche d'indices ;
- Démonstration des limites du tir à plomb sur chevreuil ;
- Démonstration d'une recherche avec tireurs-accompagnateurs, pistage H24 et mise en situation, sensibilisation à la notion d'efficacité et de sécurité.





# Fonctionnement d'une association de chasse

1

matinée



## Programme

- Présentation de la Fédération des chasseurs (missions, interlocuteurs, contacts...);
- Sécurité à la chasse ;
- Acteurs institutionnels du département ;
- Lecture de l'arrêté 2019/2020 ;
- Gestion administrative d'une association ;
- Questions diverses.

### Objectif

Accompagner les chasseurs dans les démarches administratives au sein de leur association de chasse.

### Public

Personnes chargées de la gestion administrative d'une association de chasse (membres du bureau)

### Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

### Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

### Coût

Gratuit

### Nombre de places

Minimum de 15 inscrits

### Intervenants

Technicien FDC22, ONCFS

### Date de formation

Samedi 14 septembre  
de 8h30 à 12h30





PLOUFRAGAN

# Cuisiner



*Quoi de plus naturel que la viande de gibier ? De tout temps, la viande de gibier fut considérée comme une fête pour les papilles gustatives, mais aussi un régal plus ou moins réservé à la table des chasseurs et autres connaisseurs. Epoque révolue : elle est désormais accessible au plus grand nombre ! Ce module de formation unique pour la région permettra à tout un chacun de sublimer son plus beau gibier avec des spécialistes en la matière.*



## Ateliers

### Public

Tout public

### Lieu

Cité du Goût et des Saveurs,  
à PLOUFRAGAN

### Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique  
à retourner au secrétariat de  
la FDC22, au plus tard 15 jours  
avant la date choisie.



### Objectif

Chaque participant apporte sa viande de gibier, en assure la préparation et repart avec sa production.  
Remise des fiches recettes à la fin de l'atelier.

### Coût

55 euros par atelier

### Nombre de places

18 (minimum de 16 inscrits)

### Intervenants

La Cité du Goût et des Saveurs

### Dates

- Vendredi 8 février (atelier pigeon/bécasse)
- Jeudi 7 mars (atelier terrines)

# le gibier

## Journée culinaire (chevreuil)



### Programme

A partir d'une carcasse de chevreuil, découpe par un boucher et valorisation de l'ensemble des morceaux par un chef cuisinier.

#### Exemples de réalisations :

- Goulash
- Filet en croûte
- Fricassée
- Cuissot
- Fond de chevreuil...

*Le chevreuil est fourni par la FDC22 (animal prélevé dans le massif départemental d'Avaugour Bois Meur)*

#### Objectif

Au cours de cette formation, vous bénéficierez d'un rappel technique de la Fédération (conservation, éviscération...), avant d'aborder la production.

#### Coût

130 euros. Dégustation des réalisations à la pause-déjeuner

#### Nombre de places

18 (minimum de 16 inscrits)

#### Intervenants

La Cité du Goût et des Saveurs, un boucher, technicien FDC22

#### Date

Vendredi 15 février

## culinaires

### Atelier n°1 :

#### "PIGEON/BÉCASSE" (3 h)

- Pigeon/bécasse à la vanille, cerfeuil tubéreux pamplemousse
- Poitrine de pigeon/bécasse rôtie à l'arabica et sa cuisse farcie
- Réalisation d'un jus, d'une sauce à base des carcasses de pigeon/bécasse

### Atelier n°2 :

#### "TERRINES" (3 h)

- Terrine de pigeon/bécasse aux pistaches
- Bocal de terrine de lièvre

*Chaque participant doit apporter un pigeon et/ou une bécasse, en entier. Pour l'atelier « terrines », le lièvre est fourni par la FDC22.*



**POSSIBILITÉ D'OFFRI  
UN BON CADEAU  
POUR FAIRE PLAISIR  
À VOS PROCHES.**

**Renseignements  
auprès du secrétariat  
de la FDC22**



# Découverte de la chasse au vol

## Objectif

La fauconnerie est l'art de prendre du gibier sans armes, avec la seule aide d'un rapace affaîté. Pratique méconnue, elle nécessite du chasseur une grande complicité avec son oiseau et une maîtrise de ses émotions. Nous vous invitons à découvrir un mode de chasse vieux de plusieurs siècles.

## Public

Chasseurs

## Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

**NOUVEAUTÉ**

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

Gratuit

## Intervenants

Association Breizh Envol

## Nombre de places

40 (minimum de 15 inscrits)

## Date de formation

Vendredi 22 février  
de 18h30 à 21h00

**1**  
soirée

## Programme

- Historique de la fauconnerie ;
- Principaux oiseaux de fauconnerie ;
- Les types de chasse : haut vol et bas vol ;
- Devenir fauconnier ;
- Lien avec les activités d'effarouchement ;
- Présentation d'oiseaux.

# Découverte de la chasse du gibier d'eau

## Objectif

La chasse du gibier d'eau sur le Domaine public maritime (DPM) est méconnue dans notre département. Les différents modes de chasse pratiqués, les nombreuses espèces chassables et les spécificités techniques en font une chasse riche et variée.

## Public

Chasseurs

## Lieu

Secteur de Ploubalay  
(à préciser)

**NOUVEAUTÉ**

## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

## Coût

Gratuit

## Intervenants

ACGE des Côtes d'Armor

## Nombre de places

30 (minimum de 15 inscrits)

## Date de formation

Samedi 4 mai  
de 9h à 17h00


**1**  
journée

## Programme

- L'Association des chasseurs de gibier d'eau des Côtes d'Armor ;
- La réglementation ;
- Les différents modes de chasse pratiqués et les espèces chassables ;
- Visite d'un gabion ;
- Présentation d'un hutteau ;
- Présentation de l'attelage (appelants, formes, disposition).

# Hygiène de la venaison



**1**  
**soirée**

## Programme

- Réglementation sanitaire ;
- Notions d'anatomie et de pathologie ;
- Gestes à connaître pour l'éviscération, le prélèvement trichine et les bonnes pratiques d'hygiène ;
- Conduite à tenir en cas d'anomalies de la venaison ;
- Rédaction d'une fiche d'examen initial ;
- Remise des supports de formation.

**Objectif**  
 Cette formation présente l'examen initial et tous ses aspects réglementaires, les bonnes pratiques en matière d'hygiène de la venaison. Elle aborde la mise en œuvre de la traçabilité et traite des mesures préventives contre la trichine du sanglier.

**Public**  
 Chasseurs

**Lieu**  
 Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

**Modalités d'inscription**  
 Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

**Coût**  
 Gratuit

**Nombre de places**  
 40 (minimum de 15 inscrits)

**Intervenants**  
 Membres de l'ADCGG22

**Dates de formation**  
 • Vendredi 24 mai  
 • Vendredi 27 sept.  
*de 18h30 à 22h30*

# Réglementation des armes

**NOUVEAUTÉ**

**Objectif**  
 Développer ses connaissances en matière d'armes à feu : calibres, utilisation et réglementation spécifique. L'entretien courant d'une arme et les questions récurrentes seront également abordés.

**Coût**  
 Gratuit

**Modalités d'inscription**  
 Bulletin d'inscription unique à retourner au secrétariat de la FDC22

**Nombre de places**  
 40 (minimum de 15 inscrits)

**Intervenants**  
 Technicien FDC22, armurier

**Date de formation**  
 Vendredi 22 mars  
*de 18h30 à 21h*

**Lieu**  
 Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

**Public**  
 Chasseurs

## Programme

- Les fusils et carabines : pour quel gibier ? Quelle chasse ?
- Les principaux calibres et munitions ;
- La réglementation spécifique et les conséquences pour le chasseur ;
- Entretien courant d'une arme à feu ;
- Foire aux questions.

**1**  
**soirée**

# Brevet Grand Gibier

## Objectif

Améliorer les connaissances et la qualification des chasseurs sur le grand gibier.

## Public

Tout public

## Lieu

Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor

## Coût

95 € (65 € pour un jeune chasseur et 85 € pour un garde-particulier agréé ou un conducteur de chien de sang). Un repas est servi à chaque séance (10 €)

## Intervenants

ADCGG22 et intervenants extérieurs

## Renseignements et inscription

auprès de Michel ROBERT  
(06 34 08 68 62)  
ou Philippe BALAN  
(06 10 37 55 74)

## Horaires

De 19h30 à 23h30



## DATES

- Vendredi 8 février
- Vendredi 22 février
- Vendredi 8 mars
- Vendredi 22 mars
- Vendredi 5 avril
- Vendredi 19 avril
- Vendredi 3 mai
- Vendredi 17 mai
- Samedi 1<sup>er</sup> juin : sortie en forêt
- Vendredi 7 juin : contrôle des connaissances



# L'ATELIER du FUSIL

Le Grand Plessis  
22590 PLAINTEL

Tél. 02 96 32 59 18  
atelierdufusil@wanadoo.fr

**+ de 500 armes**  
de chasse et de sport !

CARABINES

CARTOUCHES

OPTIQUE

ATELIER DE RÉPARATION

MISE EN CONFORMITÉ LASER

NOMBREUSES OCCASIONS

RÉGLAGE EN STAND

PÊCHE MER ET RIVIÈRE

Tir à 35 m et 50 m

Tunnel de 400 m<sup>2</sup>

Entraînement sur réservation

**SANGLIER COURANT**

Unique en  
Bretagne



SAINT-  
BRIEUC

Z.I. du  
Grand Plessis



LOUDEAC

Route de Malakoff

Magasin ouvert  
du lundi au samedi  
9h/12h - 14h/19h



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
*des Côtes d'Armor*

## Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor

La Prunelle  
BP 214  
22192 PLERIN Cedex  
Tél. 02 96 74 74 29

E-mail : [fdc22@wanadoo.fr](mailto:fdc22@wanadoo.fr)

Site internet : [www.chasserenbretagne.fr/fdc22/](http://www.chasserenbretagne.fr/fdc22/)

Facebook : FDC22 

